



Note d'informations

FORMATIONS D' EDUCATEURS

1. Bons de Formation

Offre valable **uniquement** pour un module de 16h (CFF1 à CFF4), un module complémentaire (module U7, Futsal, Beach, etc ..), une certification ou un recyclage de formation de niveau 4 et **dans la limite de 2 formations par saison et jusqu'au 30/06/2018, dans tous les Districts et Ligues dispensant ces formations.**

Ce bon peut être utilisé pour tout ou partie de la valeur au paiement d'une formation. Si la valeur du bon est supérieure au montant de la formation, il ne sera pas rendu de bon égal à la différence.

2. Module « FUTSAL de base » Durée : 8h (1 jour)

Notez dans votre agenda qu'il est programmé le **Samedi 25 Novembre à Epernay.**

Il vous donne les bases pour aborder et mettre en œuvre la pratique spécifique Futsal, qu'elle soit à destination des jeunes ou des séniors.

Un grand nombre d'exercices et de jeux spécifiques vous sont communiquées durant la journée.

Pour faciliter l'accès des responsables d'équipes à cette formation, il n'y a pas de journée de compétition pour les catégories U11 et U13.

La programmation de cette formation **à cette date** permettra aux responsables d'équipes de ces 2 catégories d'aborder le « Critérium Futsal » avec de bonnes dispositions pour faire progresser leurs joueurs.

3. Présentation du Module « Animatrice Fédérale de Football »

C'est un nouveau module. Il est destiné à un public de « dirigeantes-accompagnatrices » (durée : 6h). Le contenu aborde l'environnement du football féminin, le fonctionnement d'un club, appréhender les différents publics jeunes et l'organisation de la pratique, animer un atelier éducatif ou sportif.

Cette action est programmée le **Samedi 11 Novembre à Reims** (responsable : Jérôme Beaulande)

4. Licence « Animateur » et « Educateur Fédéral »

Elles sont destinées à identifier et valoriser ceux ou celles qui ont suivi une formation, ou obtenu un diplôme.

⇒ **Vous êtes titulaire d'un Module ou d'un CFF non certifié : vous devez demander une licence « Animateur Fédéral ».**

⇒ **Vous avez certifié un CFF ou possédez un des anciens diplômes d'Initiateur 1 ou 2 ou Animateur Séniors : vous devez demander une licence « Educateur Fédéral ».**

PAS de LICENCE

=

PAS de RECONNAISSANCE de VOTRE FORMATION ni de VOTRE FONCTION

Rappel : il est important que votre secrétaire du club rentre sur Footclub tous les Responsables d'équipes avec leurs coordonnées (mail, téléphone)

Pour tout renseignement concernant les formations d'éducateurs, contacter Bernard CUREL

Tél. : 06.15.07.49.93

03.26.51.92.08

technique@marne.fff.fr